



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Monsieur Jean-Louis Borloo
Ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la mer.
Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Montreuil, le 27 septembre 2010

Objet : Préavis de grève

Monsieur le ministre d'Etat,

Malgré les fortes mobilisations qui ont réuni plusieurs millions de manifestants, le gouvernement campe sur ses positions, pourtant rejetées massivement par la population.

C'est bien l'exigence d'un véritable débat et l'examen d'autres alternatives au projet de loi qui s'expriment plus fortement.

Les organisations syndicales réunies en intersyndicale le 24 septembre mettent en garde le gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

Aussi, l'ensemble des organisations syndicales a appelé à deux nouvelles initiatives :

- une grande journée de rassemblement et de manifestations dans le pays le **samedi 2 octobre** pour conforter la mobilisation et permettre l'engagement de nouveaux salariés dans l'action,
- faire du **mardi 12 octobre** une nouvelle journée massive de grèves et de manifestations pendant le débat au Sénat.

En conséquence, la Fédération nationale CGT de l'Equipelement et de l'Environnement **dépose un préavis de grève pour la journée du 12 octobre 2010**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Dans ce cadre, notre organisation syndicale appelle les personnels du MEEDDM à participer activement à cette journée de grève et à manifester en particulier pour :

- Privé et public, le droit à la retraite à 60 ans, avec une pension à 75 % du salaire pour une carrière complète, avec une prise en compte statutaire de la pénibilité et aucune pension inférieure à 1600 €.
- Le maintien et l'amélioration du code des pensions et de toutes ses dispositions avec calcul de la pension sur les 6 derniers mois.
- Remettre en cause la décision gouvernementale de gel des salaires dans la Fonction publique pour l'année 2011 voire au-delà. Si cela se confirmait, l'absence d'augmentation salariale d'ici 2013 représenterait 8 % de perte supplémentaire de pouvoir d'achat pour les agents de la Fonction publique. Aussi, nous revendiquons une forte revalorisation des salaires, avec des mesures applicables d'urgence, assise sur la valeur du point d'indice.
- Une véritable reconstruction de la grille indiciaire unique améliorant la prise en compte des qualifications et permettant une amélioration significative des carrières.
- Un arrêt immédiat des suppressions d'emplois (plus 100 000 emplois ont disparu en 3 ans) et une réelle estimation des besoins en emplois qualifiés, un plan de titularisation des non titulaires et un encadrement strict du recours au contrat.
- L'arrêt des dispositifs de réorganisation territoriale de l'Etat, des délocalisations et des fermetures des services de proximité, avec, en corollaire, la mise en place d'une véritable négociation sur les missions de la Fonction publique et les moyens pour les remplir au mieux des intérêts de toute la population.
- L'abrogation de la loi dite « *de mobilité et des parcours professionnels* ».

Enfin, la Fédération appelle à faire du 29 septembre, jour de l'euro-manifestation à Bruxelles, une journée d'action pour conforter les solidarités entre les salariés de tous les pays européens.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général



Jean Marie RECH